

VENDREDI 27 MAI 2016 à 9h30 (Expo à 9h)

Suite à expulsion, à la requête de Maître Dupuis, Huissier de Justice à Besançon, sur place restaurant « Original Pizza », 11 Faubourg Tarragnoz à Besançon (25000)

Frais légaux en sus : 14,40% TTC

Conditions de vente en début de vacation.

Enlèvement immédiat après règlement

CONDITIONS DE VENTE

* La vente est faite au comptant et sans garantie, une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente: il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

ENCHÈRES

* Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue. Maître RENOUD-GRAPPIN est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.

* Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.

* En cas de double enchère reconnue effective par Maître RENOUD-GRAPPIN, l'objet sera remis en vente, tous les amateurs présents pouvant concourir à cette deuxième mise en adjudication.

ORDRE D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

* Si vous souhaitez faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone, vous pouvez utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Celle-ci est accompagnée de vos coordonnées bancaires avec présentation de 2 pièces d'identité.

* Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux personnes qui ne peuvent se déplacer. En aucun cas Maître RENOUD-GRAPPIN ne pourra être tenu responsable d'un problème de liaison téléphonique.

PAIEMENT ET RETRAIT DES ACHATS

* L'acquéreur remet dès sa première acquisition un chèque signé

en blanc à l'ordre de Maître RENOUD-GRAPPIN, lorsque ses achats seront terminés (même durant la vente) il pourra se rendre au bureau des règlements.

* Paiement en espèces possible jusqu'à 3050 euros (sauf pour les acquéreurs extra communautaires).

* Pour les paiements en chèques: deux pièces d'identité obligatoires.

* Les acquéreurs étrangers régleront soit en espèces, soit par virement.

* En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement de la totalité des sommes dues.

* Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, Maître RENOUD-GRAPPIN décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

Les frais d'enlèvement en dehors des horaires prévus pour l'enlèvement sont à la charge de l'acquéreur. (vacation horaire)

* L'acquéreur reconnaît avoir entendu les conditions de vente annoncées par Maître RENOUD-GRAPPIN en préalable à la vacation. Il s'engage, avant tout usage, à faire contrôler l'article acquis, auprès d'un professionnel, afin de s'assurer de la conformité du lot à la Législation du Travail. Dans la négative, il s'engage, à remettre le lot à la norme dans un délai de 15 jours, ou de l'exporter dans un pays tiers où il est conforme à la Loi.

1	11 tables carrées pour 2 personnes
2	19 chaises grises en résine tressée
3	Meuble bas dessert, 6 tabourets en bois et petit lot de couverts, verres, ...
4	Lave vaisselle Electrobar en inox
5	Armoire basse réfrigérée à 3 portes vitrées
6	Système de caisse comprenant : écran tactile Cash Systèmes, tiroir caisse (sans clé), imprimante à tickets et téléphone sans fil
7	Meuble bas de rangement en inox à 2 portes coulissantes et tablette en inox
8	Four à pizza Oem Bozzolo à 2 entrées
9	Micro ondes Home en inox
10	Batteur pétrin Diamond, cuve 20 litres

11	Tour réfrigéré en inox à 2 portes et 1 tiroir, dessus de marbre (<i>Matériel vendu en l'état, comportant des restes de denrées alimentaires en décomposition</i>)
12	Saladette en inox avec bacs (<i>Matériel vendu en l'état, comportant des restes de denrées alimentaires en décomposition</i>)
13	Cafetière à expresso Senseo et réfrigérateur top Bosch (<i>Matériel vendu en l'état, comportant des restes de denrées alimentaires en décomposition</i>)
14	Armoire congélateur (<i>Matériel vendu en l'état, comportant des restes de denrées alimentaires en décomposition</i>)